



Rapport
environnemental,
social et de
gouvernance

2023



Table des matières

Mot du chef de la direction — fondateur	3
Stratégie ESG	4
Environnement	5
Émissions de GES	6
Gestion des déchets et du recyclage	9
Social	10
Employés	11
Santé et sécurité	13
Gouvernance	14
Composition et compétences du conseil d'administration	15
ESG et gestion des risques	16
Annexes	17
Index des normes : Normes du SASB	18
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	20

Portée du rapport

Le présent document constitue le troisième rapport (le «rapport») sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance («ESG») de La Compagnie Électrique Lion («Lion» ou la «Société») (NYSE: LEV, TSX : LEV). Sauf indication contraire ou si le contexte ne s'y prête pas, il présente les activités ESG de la Société pour l'année civile 2023 (du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 ou la «période visée»); toutes les informations sont fournies en date de la publication du rapport. Il englobe toutes les activités de Lion pour la période visée. Les termes «Lion», «nous», «notre», «nos», la «Société» et autres termes semblables signifient le groupe formé par La Compagnie Électrique Lion et ses filiales.

Référentiels

Le présent document contient des informations recommandées par le Sustainability Accounting Standards Board («SASB»), dans ses normes Machines et produits industriels et Automobiles.

Vérification externe

Les données sur les émissions de gaz à effet de serre («GES») d'origine opérationnelle ont été quantifiées en collaboration avec Quinn+Partners au moyen de la norme du Protocole des GES destinée à l'entreprise, et ce, dans le respect de la norme ISO 14064-2 : 2019 (Gaz à effet de serre — Partie 2 : Spécifications et lignes directrices, au niveau des projets, pour la quantification, la surveillance et la rédaction de rapports sur les réductions d'émissions ou les accroissements de suppressions des gaz à effet de serre). Le calcul des émissions de GES évitées de Lion en 2023 a été effectué en collaboration avec Tetra Tech. Ces données n'ont pas été vérifiées de manière indépendante.

Contactez-nous

Nous sommes ouverts aux commentaires sur notre rapport et nos initiatives.
Communiquez avec nous par téléphone au **450-432-5466** ou par courriel à l'adresse ir.lion@thelionelectric.com.





Mot du **chef de la direction – fondateur**

«**La plus grande menace pour notre planète est de croire que quelqu'un d'autre va la sauver**». Ce puissant message de l'historien et explorateur anglais, Robert Swan, met en lumière l'importance des actions de tout un chacun dans la lutte contre les changements climatiques et la décarbonation de la planète.

Chez Lion Électrique, nous incarnons ces paroles par des actions concrètes. C'est d'ailleurs en voulant décarboner la planète que Lion a été fondée il y a plus de 15 ans. Nous avons pris le pari de changer le monde, et ce, un véhicule à la fois.

Lion se positionne maintenant en tant que leader de l'électrification du transport en Amérique du Nord. Nos autobus scolaires et nos camions commerciaux urbains 100 % électriques sont remarquables et notre technologie est reconnue. Plus de 2 000 véhicules Lion ont parcouru plus de 40 millions de kilomètres sur les routes du Canada et des États-Unis.

Au cœur de notre ADN se trouve ainsi un profond engagement envers les valeurs ESG.

En effet, notre implication dans l'électrification des transports va bien au-delà de la transition vers des véhicules zéro émission. Nous adoptons des mesures significatives pour réduire notre empreinte carbone. De plus, nos véhicules électriques innovants contribuent activement à la diminution des émissions de GES, jouant ainsi un rôle essentiel dans la lutte contre les changements climatiques. En contribuant à la préservation de la qualité de l'air, nous participons à l'effort collectif pour atténuer les changements climatiques au bénéfice de nos enfants et de nos communautés.

Notre engagement se manifeste également dans notre approche envers nos employés, nos clients, nos partenaires et les communautés que nous desservons.

Ce rapport annuel ESG n'est pas seulement un aperçu de nos actions. Il est également une feuille de route pour nous inspirer à aller plus loin. C'est en agissant tous ensemble que nous pouvons améliorer la planète et bâtir un avenir plus durable pour nos enfants et les générations à venir. Poursuivons nos efforts en ce sens!

Marc Bédard
Chef de la direction – Fondateur

Stratégie

ESG

L'objectif principal de notre stratégie ESG est d'aborder efficacement les questions les plus importantes pour Lion et ses parties prenantes, notamment les employés, les communautés, les clients, les fournisseurs, les investisseurs et les partenaires. Ce cadre stratégique définit nos objectifs pour aborder ces sujets pertinents, en élaborant une approche fondamentale qui souligne notre engagement envers des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Environnement

Climat

- **OBJECTIF 1 : Réduire les émissions de GES**
Nous mettons activement en place des initiatives visant à réduire les émissions de GES.

Innovation au niveau des produits

- **OBJECTIF 2.1 :**
Un cycle de vie écologiquement efficace
Nous nous consacrons à l'innovation, en recherchant activement de nouvelles technologies et en améliorant continuellement la conception de nos produits tout au long de leur cycle de vie.
- **OBJECTIF 2.2 : Approvisionnement responsable**
Nous priorisons l'achat de matériaux à faible teneur en carbone chaque fois que cela est possible et nous gérons les risques et les opportunités ESG dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.
- **OBJECTIF 2.3 :**
Conception de véhicules sécuritaires
Nous concevons nos véhicules avec les caractéristiques de sûreté et de santé les plus strictes afin de protéger les conducteurs, les passagers et les autres usagers de la route.



Pour plus d'informations, veuillez [CLIQUER ICI](#) pour télécharger notre **Politique ESG**.



Social

- **OBJECTIF 3.1 :**
Un environnement de travail sain et équitable
Nous cultivons un environnement de travail sain et sûr pour tous les employés, les sous-traitants, les clients et les visiteurs. De plus, nous favorisons une culture de travail inclusive qui tient compte de la diversité des points de vue.
- **OBJECTIF 3.2 : Leadership de l'industrie**
Nous sensibilisons activement les parties prenantes aux avantages des véhicules électriques et nous nous engageons auprès de l'industrie et des autorités de réglementation pour favoriser l'électrification propre du secteur des transports.



Gouvernance

- **OBJECTIF 4.1 :**
Qualifications du conseil d'administration
Nous sommes guidés par un conseil d'administration compétent et diversifié qui définit notre orientation stratégique et nos processus décisionnels.
- **OBJECTIF 4.2 : Éthique et valeurs**
Nous adoptons des normes éthiques élevées et appliquons nos valeurs dans toutes les facettes de notre travail.
- **OBJECTIF 4.3 : Cybersécurité**
Nous protégeons la confidentialité des données de nos employés, de nos investisseurs, de nos clients, de nos fournisseurs et de nos sous-traitants contre les cybermenaces.



LION6

Environnement

Nous aidons nos clients à réaliser leurs ambitions en matière de changement climatique en facilitant la décarbonisation des flottes par l'acquisition de véhicules zéro émission performants et fiables.

Émissions de GES

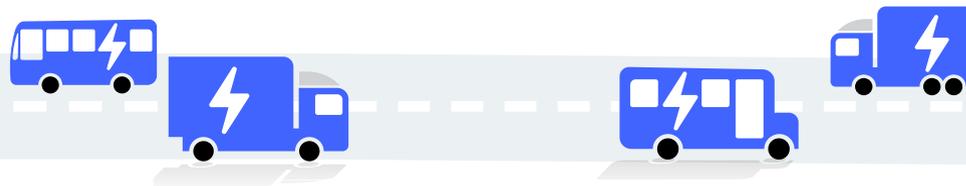
Émissions de GES évitées en 2023

En collaboration avec Tetra Tech, le calcul des émissions de GES évitées en 2023 a nécessité l'évaluation du nombre de kilomètres parcourus sur les routes par les camions et les autobus Lion. Les données ont été compilées par le biais de LionBeat, notre système télémétrique conçu pour nos véhicules électriques. Le calcul suppose que ces véhicules remplaçaient des véhicules à carburant diesel standards d'une catégorie de véhicules similaire.

Bien que les camions et les autobus électriques Lion n'émettent pas d'émissions directes de gaz d'échappement, des émissions indirectes de GES sont néanmoins issues de l'exploitation, de la fabrication et de la recharge. Ces émissions indirectes ont été prises en compte dans le calcul des émissions évitées. Notons que le total des émissions de GES évitées en 2023 générées par les véhicules électriques Lion varie en fonction de l'intensité carbonique du réseau électrique local. Les émissions sont moins élevées si l'électricité est alimentée par des sources d'énergie renouvelable plutôt que par des combustibles fossiles.

En 2023, 137 camions électriques Lion et 1 486 autobus électriques Lion pour lesquels nous avons recueilli des données ont permis d'éviter 9 070 t. éq. CO₂ de GES en circulant sur les routes du Canada et des États-Unis.

Total des émissions de GES évitées en 2023 par les véhicules Lion sur la route



	Nombre de véhicules électriques Lion pour lesquels des données ont été compilées ¹ en 2023	Réduction annuelle totale en t. éq. CO ₂ pour lesquels des données ont été compilées ¹
LION6 et LION8	137	358
LIONC	1486	8712
TOTAL	1623	9070

¹ Estimation calculée en utilisant l'approche normalisée de la norme ISO 14064-2 : 2019 (Spécifications avec conseils au niveau du projet pour la quantification, la surveillance et la déclaration des réductions d'émissions de gaz à effet de serre ou des améliorations de l'élimination) et en comparant (1) les émissions générées par la fabrication, la production et la distribution d'énergie et la combustion des véhicules Lion6, Lion8, LionC et LionD (à l'exclusion des émissions générées par l'entretien des véhicules et le recyclage des batteries usagées en fin de vie), et (2) les émissions générées par la fabrication et la combustion de véhicules diesel conventionnels d'une catégorie de véhicules similaire (à l'exclusion des émissions générées par l'entretien des véhicules et la fin de vie des véhicules).



Émissions de GES

Émissions des champs d'application 1 et 2

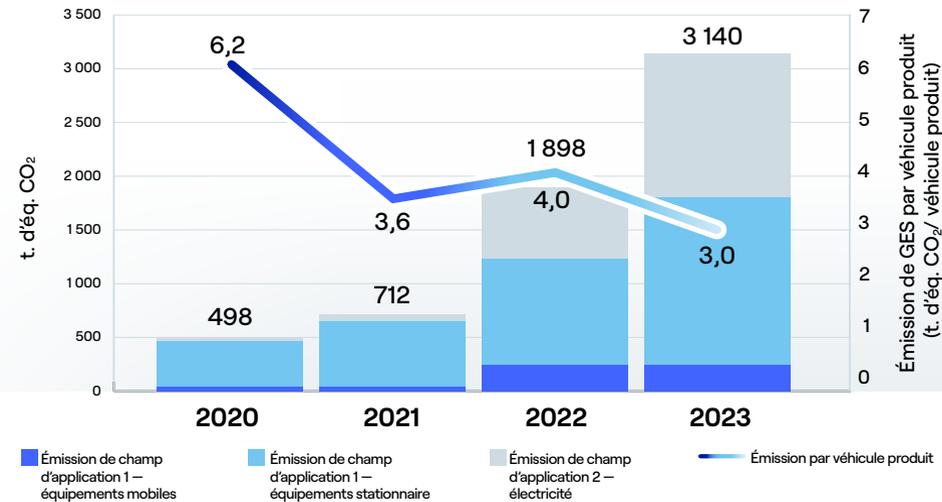
Afin d'optimiser nos efforts dans la lutte contre les changements climatiques, nous avons fait appel à l'expertise de Quinn+Partners pour évaluer les émissions de GES des champs d'application 1 et 2¹ liées à nos activités². En 2023, nos émissions totales s'élevaient à 3 140 t. éq. CO₂, soit une augmentation par rapport aux 1 898 t. éq. CO₂ de 2022 et aux 712 t. éq. CO₂ de 2021.

Des augmentations significatives des émissions ont été notées dans nos usines de production de Joliet (Illinois), et de Mirabel (Québec). Cette augmentation est principalement due au début des opérations en 2022 et à la croissance des activités de ces deux usines en

2023. Ils constituent, ensemble 87 % de l'augmentation globale des émissions.

Les principales sources de nos émissions proviennent de la consommation de gaz naturel et d'électricité dans nos installations. Alors que les opérations canadiennes de Lion utilisent principalement des sources d'énergie renouvelable, ce qui se traduit par des émissions de gaz à effet de serre plus faibles, nos opérations basées aux États-Unis s'appuient sur des réseaux dont les niveaux d'émission sont plus élevés en matière d'électricité. L'intensification des activités sur les sites américains en 2023 a entraîné une augmentation des émissions liées à la consommation d'électricité.

De plus, Quinn+Partners a effectué une analyse de l'intensité des GES par véhicule produit, révélant une baisse de 6,2 t. éq. CO₂ à 3 t. éq. CO₂ par véhicule entre 2020 et 2023. Nous prévoyons que cette tendance à la baisse se maintiendra à mesure que la production de véhicules continuera d'augmenter.



¹ Les émissions de champ 1 sont des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées. Les émissions de champ 2 sont des émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée.
² Le contrôle opérationnel de l'inventaire des GES de Lion a été effectué conformément à la Norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des GES et à la méthode du protocole fondée sur l'emplacement pour l'achat d'électricité. Les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), de méthane (CH₄) et d'oxyde nitreux (N₂O) sont intégrées aux unités d'équivalents de CO₂ (éq. CO₂) en fonction du potentiel de réchauffement planétaire établi dans le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Les émissions sont calculées à partir de facteurs et conversions fournis par le gouvernement du Canada et par l'Agence américaine de protection de l'environnement.

Émissions de GES

Émissions du champ d'application 3

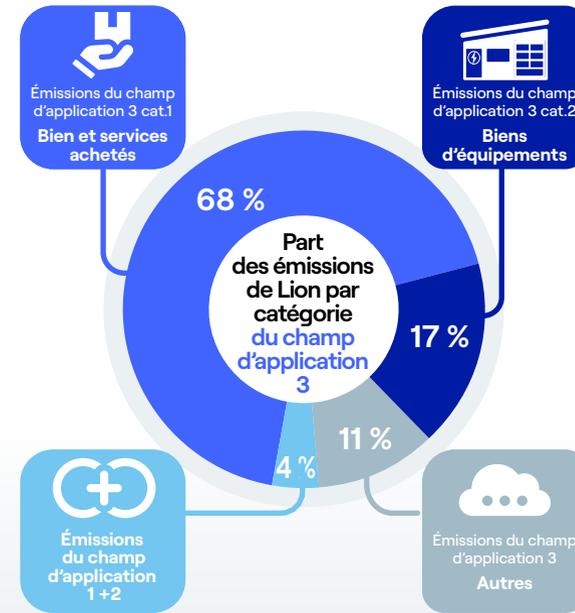
Afin de maximiser le potentiel de réduction des GES de nos véhicules électriques, nous reconnaissons l'importance de prendre en compte les émissions du champ d'application 3 générées tout au long du cycle de vie du véhicule. À cet égard, nous avons fait appel à l'expertise de Quinn+Partners pour nous aider à quantifier les émissions du champ d'application 3, qui englobent toutes les émissions indirectes survenant dans la chaîne de valeur de l'entreprise, y compris celles en amont et en aval de nos opérations, et celles qui ne sont pas prises en compte dans les émissions du champ d'application 2.

Les résultats ont démontré que nos émissions du champ d'application 3 représentent 84 % de nos émissions totales, ce qui est courant pour les entreprises

manufacturières. Les principaux contributeurs à nos émissions du champ d'application 3 sont les suivants :

- **Biens et services achetés (catégorie 1) :** Cette catégorie englobe tous les matériaux et batteries utilisés dans la production des véhicules Lion en 2023, l'utilisation d'entrepôts de tiers et divers services tels que la comptabilité, l'assurance, la gestion de flotte et l'informatique.
- **Biens d'équipement (catégorie 2) :** Ces émissions sont associées au développement de nos nouvelles installations et des chaînes de production.

À l'avenir, nous prévoyons une diminution des émissions provenant des biens d'équipement au fur et à mesure que nous nous dirigeons vers une production à grande échelle. Cette approche stratégique souligne notre engagement à minimiser les émissions dans l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement.



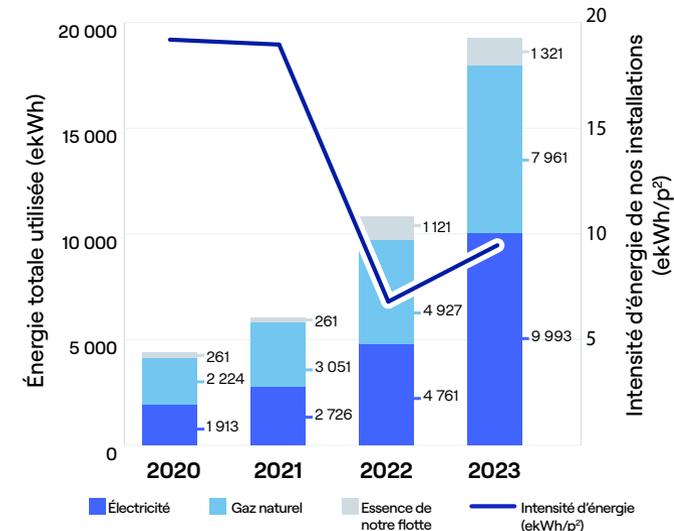
Consommation d'énergie et gestion de l'énergie

L'énergie, qui comprend l'électricité, le gaz naturel et les combustibles, est un élément essentiel de notre processus de fabrication. Conscients de l'importance de l'efficacité des ressources, nous nous efforçons d'utiliser en priorité des sources d'énergie propres et fiables.

En 2023, notre consommation totale d'énergie s'est élevée à 19 300 équivalents mégawattheures (ekWh), soit une augmentation par rapport aux 10 800 ekWh de 2022 et aux 6 000 ekWh de 2021. La proportion de nos émissions liées à l'électricité est en hausse, en raison

du démarrage opérationnel et de l'accélération des activités de nos installations aux États-Unis.

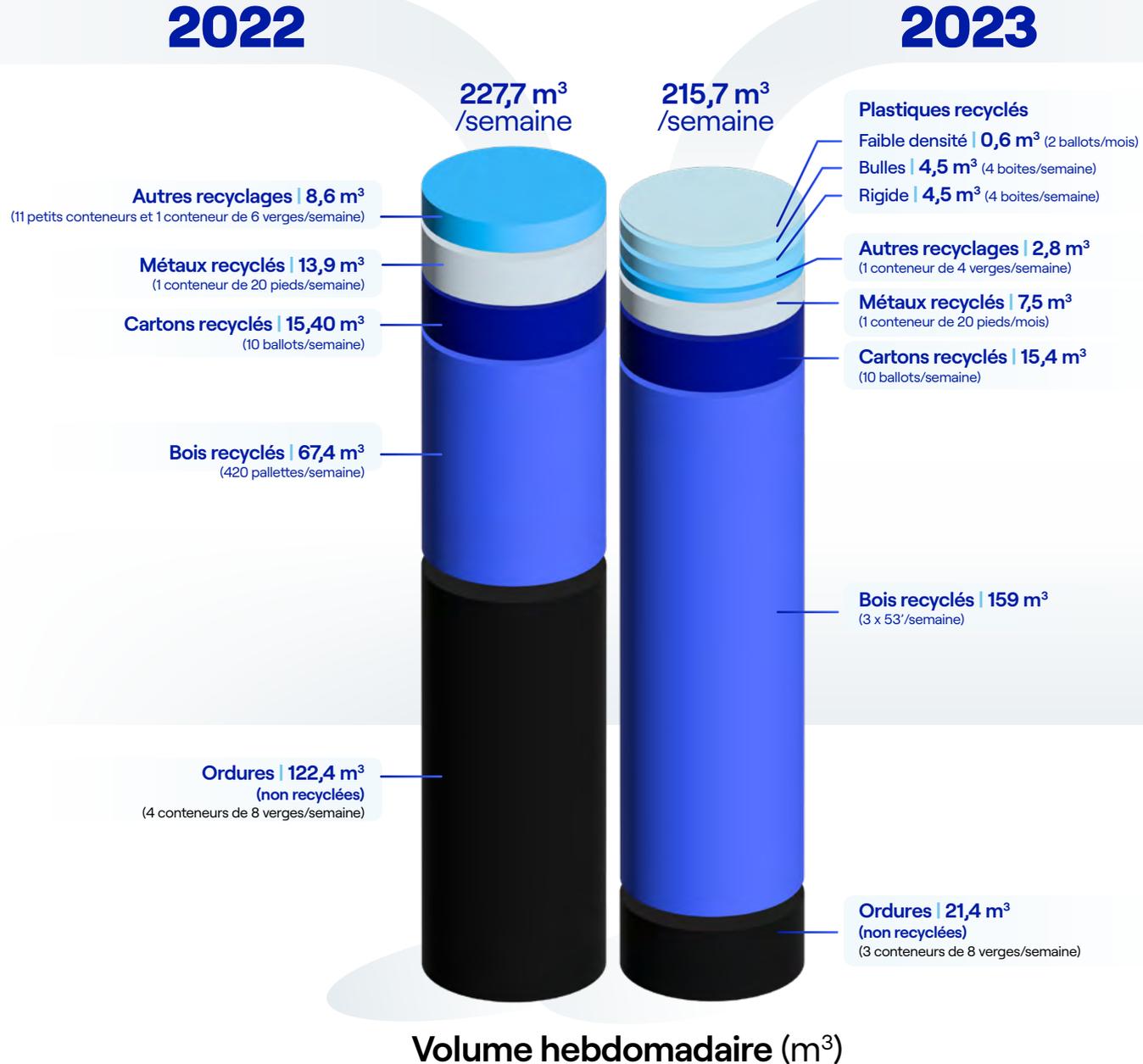
L'intensité énergétique par pied carré a diminué, passant de 18,2 à 7,5 ekWh entre 2021 et 2022. Cependant, en 2023, elle a augmenté pour atteindre 9,8 ekWh. Ce changement est principalement attribuable à l'augmentation de la consommation d'énergie à l'usine de Joliet, à l'usine de batteries de Mirabel et au Centre d'innovation de Mirabel.



Gestion des déchets et du recyclage

La gestion des déchets est clé pour respecter les principes environnementaux et pour assurer des pratiques commerciales durables. En gérant les déchets efficacement, les entreprises peuvent diminuer leur empreinte écologique, préserver les ressources et protéger les écosystèmes locaux. Agir sur la production et l'élimination des déchets permet de réduire la pollution tout en démontrant un engagement réel en faveur de la responsabilité sociale, contribuant ainsi à assurer la santé et le bien-être des communautés.

Une gestion efficace des déchets témoigne de l'engagement d'une entreprise à mener des opérations responsables, favorisant ainsi la confiance entre les parties prenantes et contribuant également à un avenir plus vert et plus durable. En 2023, nous avons amélioré nos pratiques de gestion des déchets en mettant en place des initiatives de recyclage à notre usine de Saint-Jérôme, en optimisant les pratiques de stockage dans les décharges et en affinant nos processus ainsi que nos communications liés à la gestion des déchets.



Social

Nous croyons fermement que l'électrification des transports est un important vecteur pour améliorer notre société, notre environnement et, surtout, notre qualité de vie. Ensemble, nous faisons avancer les choses.



Engagement des employés, bien-être et culture

Chez Lion, nous attribuons chaque innovation à la créativité, à la passion ainsi qu'à l'authenticité des gens. La synergie liée à la collaboration donne vie aux meilleures idées. Par conséquent, notre objectif est de favoriser un environnement de travail stimulant, créatif, respectueux, sécuritaire, collaboratif, gratifiant et instructif, dont nous pouvons tous être fiers.

Plus précisément, nous nous engageons à bâtir une culture inclusive et diversifiée qui valorise et maximise l'apport des diverses expériences de nos employés. Cet engagement vise à bénéficier à nos clients, à nos employés, à nos actionnaires et à l'ensemble de nos communautés.



Nos valeurs corporatives

Nous **respirons l'air** Lion



Agilité

S'amuser tout en sortant des sentiers battus.



Intensité

Animés par notre passion, propulsés par notre énergie brute.



Respect

Tout le monde est égal, tout le monde est important.

Notre culture, résumée par le slogan «Nous respirons l'air Lion», est ancrée dans les valeurs d'«agilité», d'«intensité» et de «respect», des attributs incarnés par nos employés dans leurs activités quotidiennes.

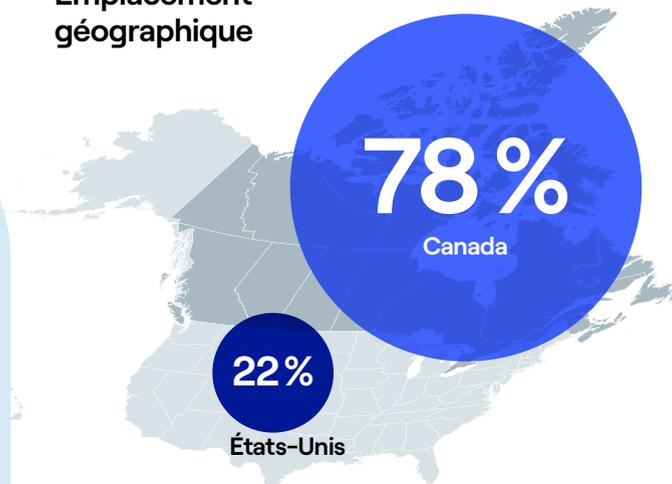
En 2023, nous avons concentré nos efforts quant à l'appropriation par nos employés de nos valeurs et des comportements qui y sont associés.

Données relatives aux employés

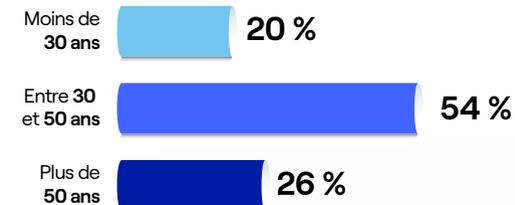
(au 31 décembre 2023)



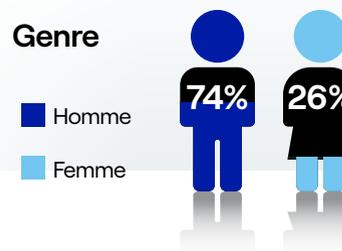
Emplacement géographique



Groupe d'âge

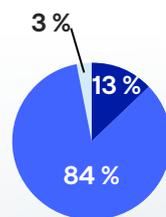


Genre

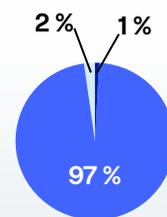


Résultats du sondage sur l'équité mené auprès du personnel

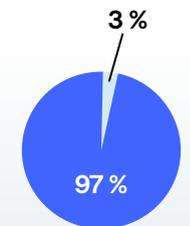
(Basé sur un taux de réponse de 50 % des employés de bureau qui ont participé au sondage sur l'équité).



Personnes radicalisées/
minorités visibles



Personnes avec
un handicap



Premières Nations

Employés

Santé et sécurité

En tant que concepteur, développeur, fabricant et distributeur de véhicules, nous privilégions une approche rigoureuse pour assurer la sécurité de notre personnel. Cela implique des communications régulières et des formations obligatoires, particulièrement avec les employés manufacturiers.

Notre engagement s'étend à la promotion et au maintien d'un lieu de travail sain et sécuritaire pour tous, y compris les employés, les sous-traitants et les visiteurs. Nous tenons à jour tous les permis de travail et suivons avec diligence les accidents et incidents survenant sur le lieu de travail. Nous fournissons des procédures claires à suivre en cas d'événements de ce type sur le lieu de travail.

En outre, nous gérons avec diligence tous les aspects liés au stockage, à l'utilisation et à l'élimination des produits chimiques. Nous procédons régulièrement à l'inspection des grues et des nacelles afin de garantir leur bon fonctionnement et un niveau maximal de sécurité.

Dans nos efforts continus afin de prioriser le bien-être de nos employés, nous surveillons activement les signes de problèmes musculo-squelettiques chez nos assembleurs de production qui pourraient potentiellement être liés à leurs activités professionnelles. Notre objectif est d'identifier les sources potentielles d'inconfort liées au travail, en nous efforçant d'améliorer l'environnement de travail dans son ensemble pour toutes les personnes concernées.

Santé et sécurité : les statistiques



3,127
Taux d'incidents à
déclaration obligatoire¹

Une diminution comparée
à 5,76 en 2022



14
Accidents évités
de justesse²

Une diminution comparée
à 29 en 2022



100 %
Pourcentage d'employés
embauchés dans nos usines
de fabrication en 2023 qui ont
suivi la formation sur la santé
et sécurité au travail



20 500
Nombre d'analyses
des risques (arrêts)
réalisées en 2023³
Non compilé en 2022

¹ Nombre d'incidents déclarés pour 100 travailleurs à temps plein au cours d'une année, sur la base de 1918 643 heures travaillées en 2023.

² Danger potentiel ou incident dans lequel aucun bien n'a été endommagé et aucune blessure corporelle n'a été subie, mais où, avec un léger changement de temps ou de position, des dommages ou des blessures auraient facilement pu se produire.

³ L'analyse individuelle des risques de l'environnement de travail de l'employé permet d'identifier et d'analyser tous les risques et enjeux potentiels qui pourraient nuire aux opérations liées à la fabrication et qui pourraient mettre en danger une personne.



Gouvernance

Avec un conseil d'administration et une équipe de direction chevronnée, nous sommes bien positionnés pour traiter des questions ESG.

Composition et compétences du conseil d'administration



Le conseil d'administration de Lion (le «Conseil») est responsable de superviser la mise en œuvre des procédures et des initiatives relativement aux questions ESG. En 2023, le Conseil a procédé à une révision des sujets clés, notamment les réglementations en matière de divulgation obligatoire et les tendances émergentes en matière de carboneutralité.

Cette supervision des questions ESG est facilitée par le soutien du comité interfonctionnel de mise en candidature et de gouvernance. Leur collaboration contribue à une prise de décision éclairée et à une gouvernance efficace dans ces secteurs importants.

Pour en savoir plus sur les compétences du conseil d'administration, [CONSULTEZ la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction 2024.](#)



De gauche à droite :
Ann L. Payne, Marc Bédard, Pierre-Olivier Perras, Pierre Larochelle,
Michel Ringuet, Sheila C. Bair, Dane L. Parker, Lorenzo Roccia.

Ci-haut : Latasha Akoma et Pierre Wilkie.

ESG et gestion des risques

Sous la direction de notre chef de la direction-fondateur, assisté par la vice-présidente des relations avec les investisseurs et du développement durable, nous veillons à la mise en œuvre de la stratégie ESG de Lion, et ce, dans l'ensemble de l'organisation.

À long terme, notre vision stratégique inclura encore plus l'intégration des critères ESG dans nos activités d'approvisionnement. Cette approche vise à identifier et à gérer systématiquement les risques et les opportunités, à établir des chaînes d'approvisionnement résistantes aux changements climatiques et aux perturbations sociales ainsi qu'à impliquer les fournisseurs dans l'atteinte de nos objectifs ESG.

Les rapports sur le développement durable et les changements climatiques sont supervisés par la vice-présidente des relations avec les investisseurs et du développement durable, qui collabore régulièrement avec le Conseil en fournissant des mises à jour trimestrielles quant à l'avancement et aux résultats de nos initiatives ESG. Cela permet une transparence continue et une adéquation avec nos objectifs ESG.



Rapport sur l'esclavage moderne

En tant qu'entreprise responsable et citoyenne, nous nous engageons à mener nos activités en respectant les normes les plus strictes en matière d'éthique, d'intégrité, d'honnêteté, d'équité et de professionnalisme. À ce titre, nous accordons la plus haute importance au respect des droits de l'homme dans la conduite de nos activités partout où nous sommes présents, et nous avons les mêmes attentes de la part de nos partenaires commerciaux.

Notre «**Rapport sur l'esclavage moderne**» est d'ailleurs accessible en [CLIQUANT ICI](#).





Annexes

Index des normes : Normes automobiles du SASB

Mesures comptables et sujets de divulgation relatifs à la durabilité

Sujet	Mesure comptable	Code	Information
Sécurité des produits	Pourcentage de modèles de véhicules évalués par des programmes NCAP ayant reçu une note de sécurité globale de 5 étoiles, par régions	TR-AU-250a.1	Sans objet
	Nombre de plaintes relatives à des défauts liés à la sécurité, pourcentage de plaintes faisant l'objet d'une enquête	TR-AU-250a.2	0
	Nombre de véhicules rappelés	TR-AU-250a.3	Rappels de Transport Canada NHTSA Safety Issues and Recalls
Pratiques en matière d'emploi	Pourcentage de la main-d'œuvre active couverte par une convention collective	TR-AU-310a.1	0 %
	(1) Nombre d'arrêts de travail et (2) total de jours chômés	TR-AU-310a.2	(1) 0 (2) 0
Économie de carburant et émissions pendant la phase d'utilisation	Économie de carburant moyenne de la flotte passagers pondérée en fonction des ventes, par régions	TR-AU-410a.1	Efficacité énergétique (kWh/km) Canada : 0,84 États-Unis : 0,96 Efficacité carbonique (g éq. CO ₂ /km) Canada : 638,59 États-Unis : 818,80
	Nombre de (1) véhicules zéro émission (VZÉ), de (2) véhicules hybrides et de (3) véhicules hybrides rechargeables vendus	TR-AU-410a.2	(1) 519 unités en 2022 et 852 unités en 2023 (2) 0 (3) 0
	Discussion sur les stratégies pour la gestion de l'économie de carburant de la flotte et des risques et possibilités d'émissions	TR-AU-410a.3	Non divulgué
Approvisionnement en matériaux	Description de la gestion des risques associés à l'utilisation de matériaux critiques	TR-AU-440a.1	Non divulgué
Efficacité des matériaux	Quantité totale de déchets générés par la fabrication, pourcentage de déchets recyclés	TR-AU-440b.1	Quantité totale de déchets générés (en tonnes métriques) : 215,7 Pourcentage recyclé : 90 %
	Poids des matériaux en fin de vie récupérés, pourcentage recyclé	TR-AU-440b.2	Sans objet
	Recyclabilité moyenne des véhicules vendus	TR-AU-440b.3	En 2023, une partie importante des matériaux utilisés pour fabriquer nos véhicules étaient recyclables

Mesures de l'activité

Mesure de l'activité	Code	Information
Nombre de véhicules fabriqués	TR-AU-000.A	Non divulgué
Nombre de véhicules vendus	TR-AU-000.B	519 unités en 2022 et 852 unités en 2023

Index des normes : Norme Machines et produits industriels du SASB

Mesures comptables et sujets de divulgation relatifs à la durabilité

Sujet	Mesure comptable	Code	Information
Gestion de l'énergie	(1) Énergie totale consommée, (2) Pourcentage d'électricité du réseau, (3) Pourcentage d'énergie renouvelable	RT-IG-130a.1	Environnement – Consommation d'énergie et gestion de l'énergie
Santé et sécurité des employés	(1) Taux d'incidents à déclaration obligatoire (« TRIR »), (2) taux d'accidents mortels et (3) taux de fréquence des accidents évités de justesse (« NMFR »)	RT-IG-320a.1	Social – Santé et sécurité
Économie de carburant et émissions pendant la phase d'utilisation	Rendement énergétique de la flotte, pondéré en fonction des ventes, pour les véhicules utilitaires moyens et lourds	RT-IG-410a.1	Voir l'indicateur TR-AU-410a.1 dans le tableau de la norme Automobile
	Rendement énergétique de la flotte, pondéré en fonction des ventes, pour les équipements non routiers	RT-IG-410a.2	Sans objet
	Rendement énergétique de la flotte, pondéré en fonction des ventes, pour les générateurs stationnaires	RT-IG-410a.3	Sans objet
	Émissions pondérées en fonction des ventes : (1) d'oxydes d'azote (NOx) et (2) de particules en suspension (PM) pour : (a) les moteurs diesel marins, (b) les moteurs diesel de locomotive, (c) les moteurs routiers moyens et lourds et (d) les autres moteurs diesel non routiers	RT-IG-410a.4	Sans objet
Approvisionnement en matériaux	Description de la gestion des risques associés à l'utilisation de matériaux critiques	RT-IG-440a.1	Non divulgué
Conception et services de seconde transformation	Recettes des produits remanufacturés et des services de seconde transformation	RT-IG-440b.1	Sans objet

Mesure de l'activité

Mesure de l'activité	Code	Information
Nombre d'unités produites par catégories de produits	RT-IG-000.A	Non divulgué
Nombre d'employés	RT-IG-000.B	Non divulgué

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

- Le présent rapport contient des «renseignements prospectifs» et des «énoncés prospectifs» au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et au sens donné au terme forward-looking statements dans la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 (collectivement, les «énoncés prospectifs»). Les énoncés contenus dans le présent rapport qui ne sont pas des énoncés de faits historiques, y compris les énoncés sur les croyances et les attentes de Lion, sont des énoncés prospectifs et doivent être évalués comme tels.
- Les énoncés prospectifs se reconnaissent par l'utilisation de termes comme «croire», «pouvoir», «continuer», «prévoir», «avoir l'intention de», «s'attendre à», «devoir», «planifier», «projeter», «potentiel», «sembler», «rechercher», «futur», «cibler» ou d'autres expressions similaires, notamment l'emploi du futur ou du conditionnel, et d'autres énoncés qui prédisent ou indiquent des tendances et des événements futurs qui néononcent pas des faits historiques, bien que les énoncés prospectifs peuvent ne pas contenir tous ces termes. Ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés concernant le carnet de commandes de la Société et sa capacité à le convertir en ventes réelles, la capacité de production prévue de ses usines de fabrication à Saint-Jérôme et aux États-Unis et de son usine de fabrication de batteries (l'«usine de batteries») de même que de son centre d'innovation au Québec (le «centre d'innovation») et, conjointement avec l'usine de batteries, le «Campus Lion»), la certification des blocs-batteries destinées aux véhicules lourds, l'approvisionnement en cellules de batteries lithium-ion, sa stratégie à long terme et sa croissance future, ses besoins en liquidités et en capitaux et les prévisions de la direction à cet égard, les procédures judiciaires en cours, sa gamme de produits prévue, la mise en œuvre de mesures visant à réduire ses coûts de développement des véhicules et des batteries et ses niveaux de stocks (y compris les objectifs pour l'exercice 2024 s'y rapportant), ainsi que la mise au point et la production commerciale de certaines plateformes et de certains modèles, et le calendrier des activités s'y rapportant. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que Lion juge raisonnables lorsqu'elles sont faites, notamment le fait que Lion sera en mesure de retenir et d'embaucher du personnel clé et de maintenir des relations avec les clients, les fournisseurs ou d'autres partenaires commerciaux, que Lion continuera d'exploiter ses activités dans le cours normal de ses activités, que Lion sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance, que Lion sera en mesure d'accroître avec succès et en temps opportun la cadence de production de son usine de Saint-Jérôme, de son usine de fabrication aux États-Unis ainsi que de son usine de batteries et de son centre d'innovation selon ses besoins futurs, que Lion ne subira pas de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ou d'interruption d'approvisionnement en matières premières sur une base concurrentielle, que Lion sera en mesure de maintenir sa position concurrentielle, que Lion continuera d'améliorer ses contrôles internes et systèmes opérationnels, financiers et autres

pour gérer sa croissance et son envergure, que Lion sera en mesure de bénéficier, directement ou indirectement (notamment par des demandes faites par la Société ou ses clients), de programmes gouvernementaux, de subventions et d'incitations, que Lion n'aura pas d'obligations importantes en ce qui concerne les réclamations au titre de la garantie des produits ou les rappels de produits et que Lion sera en mesure d'obtenir les fonds supplémentaires requis au cours des périodes à venir, s'il y a lieu, par un financement par capitaux propres ou un financement par emprunt d'un montant suffisant et selon des modalités acceptables pour Lion. Ces estimations et ces hypothèses sont formulées par Lion à la lumière de l'expérience de son équipe de direction et de la perception de celle-ci des tendances passées, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction juge appropriés et raisonnables dans les circonstances. Cependant, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes.

- De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes parce qu'ils se rapportent à des événements qui pourraient ne pas se produire et dépendent de circonstances qui pourraient ne pas se matérialiser. Lion estime que ces risques et incertitudes comprennent les éléments suivants : tout changement défavorable dans la conjoncture économique, commerciale, des marchés, financière, politique ou juridique générale aux États-Unis ou au Canada, y compris les conséquences des incertitudes actuelles relatives à l'inflation et aux taux d'intérêt; l'indisponibilité, la réduction, l'application discriminatoire, le retard de traitement ou l'élimination de programmes gouvernementaux, de subventions ou d'incitations en raison de changements de politique, de réglementations ou décisions gouvernementales ou autres; toute incapacité à intensifier la fabrication des produits de Lion et à respecter les étapes et les échéanciers des projets de construction et des autres projets; toute incapacité à répondre aux attentes des clients de la Société quant aux produits, spécifications et services; toute incapacité à fabriquer et à distribuer ses véhicules à grande échelle de manière efficace et économique; toute incapacité à mobiliser des fonds supplémentaires afin de répondre à ses besoins en capitaux et poursuivre sa stratégie de croissance au moment et en quantité nécessaire, le cas échéant; toute incapacité à mettre en œuvre la stratégie de croissance de la Société; l'escalade, la détérioration et les répercussions négatives des conflits militaires en cours, qui peuvent se répercuter de manière défavorable sur les marchés économiques et financiers mondiaux et exacerber les défis économiques actuels; toute fluctuation défavorable et la volatilité de la disponibilité ou du prix des matières premières contenues dans les composants nécessaires à la fabrication des produits de la Société, y compris les cellules et les modules de batteries et les blocs-batteries; la dépendance à l'égard de fournisseurs clés et toute incapacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières; toute incapacité à réduire les coûts totaux d'acquisition des véhicules électriques vendus par la Société au fil du

temps; la dépendance à l'égard de ses gestionnaires clés et toute incapacité à attirer ou à retenir du personnel clé; les pénuries de main-d'œuvre (notamment en raison du départ d'employés, d'une rotation du personnel et de demandes de salaires plus élevés) qui peuvent obliger la Société à fonctionner à une capacité réduite, à réduire sa production et ses niveaux de livraison ou à revoir à la baisse ses plans de croissance, et qui pourrait poser des problèmes supplémentaires liés à la rémunération des employés; toute incapacité à maintenir la position concurrentielle de la Société; toute incapacité à réduire les coûts d'approvisionnement de la Société au fil du temps; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et la marque de la Société; toute réparation ou tout remplacement important de produits en raison de réclamations au titre de la garantie ou de rappels de produits; toute défaillance des systèmes de technologie de l'information ou toute atteinte ou tout incident en matière de cybersécurité et de confidentialité des données; toute incapacité à contracter une police d'assurance adéquate ou toute augmentation des coûts d'assurance; les catastrophes naturelles, les épidémies ou les pandémies, les boycottages et les événements géopolitiques, tels que des troubles civils, des actes de terrorisme, les conflits militaires actuels ou des perturbations similaires; tout événement ou circonstance se traduisant par l'incapacité de la Société à transformer son carnet de commandes en ventes réelles, notamment la matérialisation de l'un des risques ou incertitudes susmentionnés; l'issue de toute procédure judiciaire à laquelle la Société pourrait être partie de temps à autre.

- Ces risques et autres risques et incertitudes liés aux activités Lion sont décrits plus en détail à la rubrique 23.0, «Facteurs de risque», du rapport de gestion pour les années terminées les 31 décembre 2022 et 2023 (le «rapport de gestion»). Bon nombre de ces risques sont au-delà de la capacité de la direction de Lion à les contrôler ou à les prévoir. Toutes les déclarations prévisionnelles attribuables à Lion ou aux personnes agissant en son nom sont expressément qualifiées dans leur intégralité par les avertissements contenus et les facteurs de risque identifiés dans le rapport de gestion et dans d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières compétentes et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la «SEC»).
- Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. De plus, les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date à laquelle ils ont été formulés. Le rapport de gestion rend compte des informations dont disposait la Société au 28 février 2024, date d'établissement du rapport de gestion. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Lion n'assume aucune obligation, et se dégage expressément de tout devoir, de mettre à jour, de réviser ou d'examiner tout renseignement prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs.